**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international =

bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 73 (1959)

Heft: 4

Artikel: Influence du cycle Lancelot-Graal sur le symbolise du léopard et du lion

: mutation naturelle et mutation provoquée [suite]

Autor: Viel, Robert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-746313

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Influence du cycle Lancelot-Graal sur le symbolisme du léopard et du lion

### Mutation naturelle et mutation provoquée

par Robert Viel (Suite)

#### La Panthère du «BESTIAIRE DIVIN» source de celle du roi Henri vi

Le cycle Lancelot-Graal n'est toutefois pas le seul, au moyen-âge, à mettre en scène une panthère. Nous avons fait allusion plus haut à celle, multicolore, de Guillaume le Clerc de Normandie (« Bestiaire divin »). Ce fut pour noter qu'elle ne semble pas avoir eu de répercussions en héraldique avant le règne du roi Henri VI. Son influence fut donc plus longue à se faire sentir que celle du cycle Lancelot-Graal. Au surplus, le blason l'utilisa surtout comme

support. Et l'usage en resta limité à l'Angleterre.



Fig. 5. La panthère multi-colore du roi Henri VI, supportant les armoiries du Collège d'Eton, d'après M. H. Stanford, London: ROYAL BEASTS (dessin de Harold B. Pereira).

Encore actuellement, on peut voir, dans la chapelle St-George de Windsor, ce curieux animal héraldique supportant les armoiries du Collège d'Eton, fondé par Henri VI (figure 5). A Hampton Court Palace, il est devenu «Queen's Panther» pour supporter les armoiries royales (H. Stanford London, Royal Beasts, fig. 27 et 34, p. 66 et 68). Ces réalisations de l'art moderne s'appuient sur un texte manuscrit du XVe siècle. L'auteur nous l'apprend en décrivant ce singulier quadrupède:

« This panther is not fire-breathing creature of modern armory, but as usual in the 15th century resembles the natural beast save that it has prominent boar-like tushes, and is spotted with round disks. Manuscripts of the period make it silver with roundels of red, blue, green, black and yellow. »

(H. Stanford London, op. cit. p. 65. Figures: 14, p. 58, et p. 61 et 65.)

Comme nous le notions quelques lignes plus haut, il suffit de se reporter au « Bestiaire Divin » 1) pour y retrouver le prototype de cette panthère multicolore. Toutes deux s'écartent trop de la nature pour que l'une n'ait pas servi de modèle à l'autre. Guillaume le Clerc la dépeint déjà, bariolée de la façon suivante:

> ... rouse et inde et bleve, Et jaune et verte et neire et bise, Colorée est de mainte guise.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul auteur à avoir prêté à cet animal des qualités imaginaires. Pour Hildebert de Lavardin, mystique de la fin du onzième siècle, évêque du Mans puis archevêque de Tours, la panthère: « est un quadrupède (...) noir, semé de petites taches blanches et rondes ». Pour d'autres, elle est bleue 2).

L'« ignorance des sciences de la nature » ne suffit plus à expliquer une telle fantaisie. Beaucoup d'exemples — le fameux émail du Mans entre autres — prouvent au contraire que les artistes d'alors étaient capables d'une exactitude rigoureuse dans leurs représentations animales. Mais Etienne Gilson nous donnera la clef du problème lorsqu'il écrira:

« Pour un penseur de ce temps, connaître et expliquer une chose consiste toujours

signalé ce passage de Guillaume le Clerc et l'existence, à la même époque, d'une panthère bleue.

<sup>1)</sup> Le Bestiaire divin, de Guillaume, clerc de Normandie, a été publié par Hippeau (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 2° série, t. VIII, p. 317 et sq) et, plus récemment, par le Dr Robert, Leipzig, 1890, in-8° (EMILE MALE, L'art religieux du XIII° siècle en France, p. 33, note 6).

2) Nous remercies encore Mademoiselle Anne Souriau, à qui cette étude doit beaucoup, de nous avoir circulé ce passage de Critique le Claracte de Anne Souriau, à qui cette étude doit beaucoup, de nous avoir

à montrer qu'elle n'est pas ce qu'elle paraît être, qu'elle est le symbole et le signe d'une réalité plus profonde, qu'elle annonce et qu'elle signifie autre chose. »

Etienne Gilson (La philosophie au moyen-âge, Payot, 1947, p. 343).

Nous sommes alors prêts à comprendre que notre panthère «gaiement techetée» du roi Henry VI et son modèle, créé par Guillaume le Clerc, peuvent singulièrement se rapprocher du symbolisme cosmique universel exprimé par les peaux de panthère égyptiennes, si éloignées qu'elles en paraissent au premier abord.

Mais, pour cela, il nous faut changer de domaine et nous transporter un instant dans le monde, également symbolique, du Tarot. D'après René Gilles 1):

« La lame XVIII, la Lune, synthétise les manifestations de la force féminine. »

Notre panthère est également emblème féminin et animal lunaire. Un rapprochement s'impose immédiatement entre les taches multicolores dont nous la voyons pourvue et ce que le même auteur écrit des couleurs à propos de la Lune:

«Agent de transmission entre le plan cosmique et la terre, la Lune est entourée de 29 rayons: sept bleus, huit rouges, quatorze jaunes (...) et envoie des gouttes de vie sur la terre; ces gouttes de la couleur des étoiles que deux chiens — animaux de la Lune — s'efforcent de happer, tombent autour d'eux (...). L'un des chiens est prêt à saisir une goutte bleue, l'autre une rouge, les jaunes, intellectuelles, ne sont pas à leur portée. Ceci nous rappelle que tant que l'homme n'a pas pu s'élever au-dessus du monde animal, il ne peut voir ni comprendre que les formes et les choses de la vie matérielle. »

Il est facile de transposer ce symbolisme pour l'appliquer à celui de notre panthère multi-

colore. La gamme des couleurs, accordées aux sept planètes ou métaux alchimiques, joue le même rôle que les idéogrammes gravés sur la peau par les Egyptiens (cf. Archivum Heraldicum, nº 2-3, 1958, figures 4, 5, 6): elle marque la totalité cosmique de notre panthère. La qualité lunaire de l'animal souligne son rôle d'intermédiaire entre le cosmos et l'homme. Le microcosme et le macrocosme ne sauraient entrer en relations sans un tel agent.

# La « Panthère » dite héraldique, ou panthère syncrétique de Styrie.

Mais nous voudrions, d'un mot, évoquer un dernier symbole: celui auquel, paradoxalement, l'héraldique réserve l'appellation de « Panthère » et dont le prototype le plus connu est celle de Styrie. Cette création imaginaire semble avoir été composée de toutes pièces, à partir d'une définition syncrétique de la panthère, parallèle à celle que le Larousse donne de la panthée (« qui réunit les attributions ou les attributs de plusieurs divinités »), et à laquelle nous avons opposé sa définition cosmique (Cahiers Léopold Delisle, tome VII, fasc. 3, p. 30).

Guillaume le Clerc de Normandie et le roi Henri VI s'étaient permis, nous l'avons vu, bien des licences avec le réel. Du moins, ce réel demeurait-il la base à partir de quoi ils partaient vers le fantastique. Leur panthère restait une transposition de la nature; celle



Fig. 6. La « panthère » héraldique, d'après D. L. Galbreath, Manuel du Blason, p. 169.

de Styrie en offre le contrepied. C'est: un lion à tête de taureau, pattes de devant de griffon, jambes de bœuf (figure 6). Nul doute que cet animal fabuleux réunisse ainsi des morceaux empruntés à tous (pan) les animaux (thèr). De telle sorte qu'il répond parfaitement à sa définition littérale. Mais l'amalgame demeure artificiel et c'est là le vice congénital qui porte condamnation, en l'altérant profondément dès son principe. Tout raisonnement cartésien, destiné à en mettre en valeur le bien-fondé, ne porte en soi qu'un apparent respect des formes, masquant une déviation foncière.

La véritable panthère est harmonie. D'où: son pouvoir de nous mettre en communication avec la nature, dont elle nous offre une image. Les mystiques médiévaux l'ont comparée au Christ: «... Est autem dictus panther allegorice Christus» (Hildebert de Lavardin). En regard, la fausse panthère, la soi-disant « panthère » de Styrie — cette union de carpe et de lapin — n'appelle que déséquilibre, désordre, maléfices. Elle nous donne la mesure exacte des forces mauvaises susceptibles d'être incluses par l'homme — même à son insu — dans des figures

<sup>1)</sup> René Gilles, Le Symbolisme dans l'Art religieux, Mercure de France, XCMXLII, page 53.

imaginaires. Il y a, dans cette représentation inerte, un germe d'idées vivantes. Et nous comprenons que la magie ait trouvé ses bases dans des notions de cet ordre.

La comparaison entre ces deux groupes de symboles — les naturels et les artificiels — va nous suggérer également notre conclusion générale.

\* \*

Nous venons, en effet, d'assister à des mutations, à des évolutions de symboles, où ceux-ci se comportaient comme l'eussent fait des êtres soumis aux lois de la biologie. Dans de précédentes études, nous avions déjà montré cette propriété du fait héraldique à suivre, dans ses diverses modalités, ces courbes strictes (Naissance du Blason, Archivum Heraldicum, 1958, nº 4, — Cahiers Léopold Delisle, 1958, fascicule cité). Le phénomène naturel se répétait avec toutes ses caractéristiques, et, en particulier, ce « déroulement, dont parle Jung, dépourvu en apparence d'intentionalité, comme tout ce qui se « déroule dans la nature » ¹). Nous avions souligné ce caractère si remarquable ²), tout en notant combien cette apparente absence d'intentionalité dans les détails, aboutissait, en définitive à un phénomène cohérent, — en tous points comparable à un finalisme inconscient, si bien que nous avions été jusqu'à en rapprocher la courbe de celle de l'arbre de vie (schéma, figure 1 du fascicule cité des Cahiers Léopold Delisle).

C'est donc bien à une mutation naturelle que nous avions assisté.

Aujourd'hui, nous voici en présence d'une mutation provoquée. Sous l'influence du cycle Lancelot-Graal, le léopard se transforme en lion. Il ne s'agit plus d'une évolution naturelle, résultant du simple jeu des forces en présence. L'homme est intervenu pour les diriger. L'impulsion ne vient plus des phénomènes extérieurs, mais de lui. L'intention apparaît clairement: christianisation d'un symbole païen, la panthère. Par ce seul trait, nous saisissons immédiatement combien la dialectique s'oppose à la symbolique. Cette dernière constitue l'épanouissement naturel d'une évolution. Elle l'exprime spontanément: d'où sa structure archétypique. Et la dialectique s'efforce de corriger un tel résultat. C'est l'homme dont le médiocre appareil raisonnant s'estime meilleur juge que la nature, sous prétexte que les raisons de celle-ci sont « dépourvues en apparence d'intentionalité ». Prétention exorbitante, dont les méfaits ne se comptent plus.

Il reste que l'analyse de ce comportement éclaire la psychologie d'une époque et, par

conséquent, définit et détermine l'Histoire. C'est à ce titre qu'il a semblé intéressant, après avoir vu dans des travaux antérieurs comment l'agencement des faits historiques avait abouti, au XIIe siècle, à l'apparition naturelle du blason, de suivre aujourd'hui les efforts déployés par l'homme au siècle suivant, le XIIIe, pour aménager ce qu'il estimait imparfait dans le travail de la nature.

Il essaya de transformer la panthère en léopard, puis en lion, sans que l'on ait jamais très bien su, aux époques suivantes, s'il avait réussi l'exploit qu'il s'était proposé. A l'heure actuelle, les Anglais tiennent mordicus à leur «lion», nonobstant toutes preuves contraires. Les Français s'obstinent à la qualifier de «léopard», tout en admettant les arguments anglais. Ni les uns, ni les autres n'arrivent au surplus à tirer au clair ce que l'abus de la dialectique a si bien enchevêtré.

Dans cet apparent désordre, nous avions déjà tâché de dégager, d'une part le symbolisme primitif, d'autre part les thèmes adjacents. Mais nous n'avions que partiellement réussi. La remarque de Mademoiselle Souriau nous a permis d'achever l'entreprise. C'est un bel exemple de l'appui que se peuvent mutuellement prêter des disciplines, dont il faut dire qu'abattre entre elles une cloison, c'est faire entrer la lumière.



Fig. 4. Le dragon rouge de Cadwalader, d'après M.H. Stanford, London: ROYAL BEASTS (dessin de Harold B. Pereira).

### Erratum:

La rédaction s'excuse d'avoir interverti les figures 4 et 5. Les légendes sont correctes mais non l'image qu'elles désignent. Nous donnons ci-joint la reproduction du dragon rouge de Cadwalader.

<sup>1)</sup> Cité par Roland Cahen, L'Age nouveau, n° 104, novembre-décembre 1958, p. 73.
2) Nous écrivions en effet: «Mais, à quelles raisons obéirent eux-mêmes ces souverains? Il faut écarter les mobiles proprement héraldiques (...). Les causes de la naissance de l'héraldique sont donc éminemment politiques. Et, plus loin: «Mais, insistons-y encore, ce faisant, ni les uns, ni les autres n'avaient l'intention d'influencer directement l'évolution de l'héraldique. (Archivum Heraldicum, 1958, n° 4.)